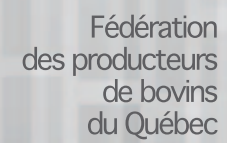


RAPPORT ANNUEL 2014





Notre MISSION

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération se donne pour mission:

- de soutenir, par différentes stratégies rejoignant les besoins et les aspirations exprimés par les producteurs, le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collective, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant profiter à l'ensemble des producteurs.

Rédaction et coordination: Service des communications et Direction générale (FPBQ) ■ Statistiques: Ann Fornasier (FPBQ)
■ Conception graphique: Agence DoubleXpresso ■ Photos: François Desaulniers, Alexandre Choquette, Noëlla Beauchemin,
Jean-Louis Belisle et FPBQ ■ Impression: Sisca ■ Tirage: 700 exemplaires • Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2015 ■ Bibliothèque
nationale du Canada ■ Bibliothèque nationale du Québec ■ ISBN 978-2-9814504-4-9.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT

4

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

6

DES ACTIONS MARQUANTES

8

UNE MISE EN MARCHÉ QUI SE DISTINGUE

14

**LA PRODUCTION BOVINE,
UNE PRÉSENCE INCONTOURNABLE**

22



Maintenir la distinction bovine

Encore une grosse année qui se termine. Une bonne année en termes de prix pour les producteurs. Le marché n'a jamais été aussi bon, forcément nous sommes au pic de notre cycle. Mais il nous faut rester attentifs, nous préparer pour les années moins favorables qui viendront. C'est à nous de nous organiser pour que la chute fasse le moins mal possible. Et on le fait! Vous le remarquerez à la lecture de notre rapport annuel qui dresse les activités accomplies par votre Fédération en 2014 et annonce les plans de développement des différents secteurs.

De prime abord, le terme distinction peut être interprété de deux façons: ce qui nous distingue, nous différencie d'un secteur à l'autre ou, encore, ce qui fait la distinction de nos produits, leur raffinement. Pour moi, les deux définitions évoluent pleinement côte à côte à la Fédération, sans opposition.

« On apprend des bons coups des uns et des erreurs des autres pour être meilleurs. »

Certains peuvent percevoir ce qui nous distingue comme un élément de division. Les administrateurs de la Fédération le voient plutôt comme un élément d'affirmation de chacun de nos secteurs de production qui ne se fait pas au détriment des autres, mais bien en complément de l'autre. Ce qui ne veut pas dire que notre quotidien est facile, les défis d'adaptation sont constants.

En complémentarité

Notre Fédération représente à la fois des vendeurs et des acheteurs. On les retrouve assis autour d'une même table, à siéger dans une même fédération. Nous sommes obligés de nous entendre, d'en arriver à un consensus, ça fait partie de notre ADN bovin. On a donc une obligation de réussite, l'obligation d'être parfois très créatif. Il faut se rappeler que chaque groupe utilise

les mêmes outils qui sont mis à leur disposition. Le Plan conjoint des producteurs de bovins est le même pour toutes les productions que nous représentons. Et il permet une grande flexibilité, ne l'oublions pas.

La Fédération, c'est comme une grande famille. Parfois, il y a des hauts, parfois, il y a des bas, mais une constante demeure: chaque secteur se complète. On apprend des bons coups des uns et des erreurs des autres pour être meilleurs, meilleurs ensemble. Meilleurs dans notre mise en marché, dans nos projets de développement, mais surtout dans la défense des intérêts de l'ensemble des producteurs de bovins du Québec, de TOUS les producteurs de bovins du Québec, tous secteurs confondus.

On est aussi présent partout sur le territoire québécois. On y établit nos entreprises, on y fait paître nos animaux. Bref, on valorise le territoire québécois. Et l'économie des régions roule en grande partie grâce à la vivacité de nos productions. Les producteurs font vivre bon nombre de commerces locaux. Un producteur de bovins achète et dépense dans sa communauté, chez l'épicier du coin, à la quincaillerie du village, la coop de la région, etc.

Une sécurité du revenu distincte

Dans cette affirmation de distinction, la sécurité du revenu et, surtout, l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) doivent aussi être adaptées à ces particularités. Vous vous dites sûrement: tout le monde se croit différent, distinct. Mais à part la production bovine, qui possède un cycle aussi long? Les programmes de soutien doivent pouvoir s'adapter à notre situation, à la longueur de notre cycle. En production bovine, c'est plus difficile de se virer sur un dix cennes avec un cycle aussi long qui s'échelonne sur une bonne dizaine d'années. Il faut le reconnaître, c'est ce qu'on demande à notre gouvernement.

Je vous le disais précédemment, nos produits se travaillent différemment, se commercialisent différemment. Une carcasse de bœuf c'est gros, ça comporte plusieurs pièces qu'il faut pouvoir valoriser au complet. Avec les changements qui s'opèrent sur la planète et qui entraînent une demande accrue de nos produits, avec des consommateurs qui réclament toujours plus de produits

de distinction, la production bovine est bien positionnée dans ce créneau d'avenir. Nos produits ont toujours été élevés avec classe, avec tout le savoir-faire des producteurs de bovins du Québec et on entend que ça demeure ainsi.

Mais derrière toutes ces belles illustrations, une chose demeure: il faut maintenir la production bovine en sol québécois. Pour y arriver, on a besoin que le ciment continue de durcir entre chacun de nos secteurs de production sous l'égide de la Fédération. On y travaille chaque jour.

Et en extrapolant, la production bovine pourrait bien être la colle nécessaire à l'ensemble de l'agriculture du Québec, car nous valorisons des terrains difficilement valorisables par d'autres types de production et nous sommes parmi les productions les plus présentes sur tout le territoire québécois avec toutes les particularités qui nous définissent, qui nous composent, qui nous distinguent.

Bonne lecture !

Claude Viel
Président



Vos représentants

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (C. A.) de la Fédération est composé du président de la Fédération, des présidents des 14 syndicats régionaux élus dans leur région respective et des cinq présidents des comités de mise en marché (veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, veaux de grain, veaux de lait et bovins de réforme et veaux laitiers).

Le C. A. est responsable d'administrer et d'appliquer le Plan conjoint. Il adopte les règlements et entérine les conventions de mise en marché. Afin de réaliser tous ces mandats, le C. A. se réunit régulièrement, soit en personne, soit par conférence téléphonique. En 2014, huit rencontres ont été organisées.

Le comité exécutif (CE) est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres du C. A., tous élus par et parmi les membres du conseil d'administration pour un mandat d'un an. Le CE assure le suivi des décisions prises par le C. A. et gère les opérations courantes de la Fédération et du Plan conjoint. En 2014, le CE s'est réuni à huit reprises.



*Kirk Jackson**
Montérégie-Ouest



*Guy Gallant**
Gaspésie-Les Îles



*Claude Viel**
Président FPBQ



*Michel Daigle**
Président CMMBA



*André Ricard**
Lanaudière



Sylvain Bourque
Chaudière-Appalaches-Sud



Gib Drury
Outaouais-Laurentides



J.-Alain Laroche
Centre-du-Québec



Thérèse G. Carboneau
Présidente CMMVE



André Tessier
Estrie



Jacques Fortin
Bas-Saint-Laurent



Louis-Joseph Beaudoin
Mauricie



Stanislas Gachet
Abitibi-Témiscamingue



Pierre Ruest
Président CMMBR



Gérard Lapointe
Président CMMVG



Gilles Murray
Saguenay-Lac-Saint-Jean



Jean-Marc Ménard
Montérégie-Est



Daniel Lajoie
Président CMMVL



Bertrand Bédard
Chaudière-Appalaches Nord

C. A. en poste au
31 décembre 2014

*Comité exécutif
Absent de la photo:
Martial Hovington,
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un cycle bovin, c'est long !

Vous l'avez entendu, en production bovine, on fait souvent référence au cycle du bœuf pour expliquer plusieurs particularités, entre autres, la variation des prix. Mais est-ce que le cycle du bœuf est un concept évident pour tous ?

Le cycle du bœuf fait référence à une période de réduction du cheptel de bovins de boucherie suivie d'une période d'expansion, sur plusieurs années consécutives, en réponse aux changements dans la rentabilité du secteur.

Pendant un cycle, il s'écoule généralement de 10 à 14 ans entre deux sommets, soit le moment où le nombre de bovins atteint un plafond, avant d'entamer un nouveau cycle. En comparaison, celui du porc est beaucoup plus court (quelques années seulement) et celui de la volaille ne dure que quelques mois. Cela illustre en partie notre distinction.

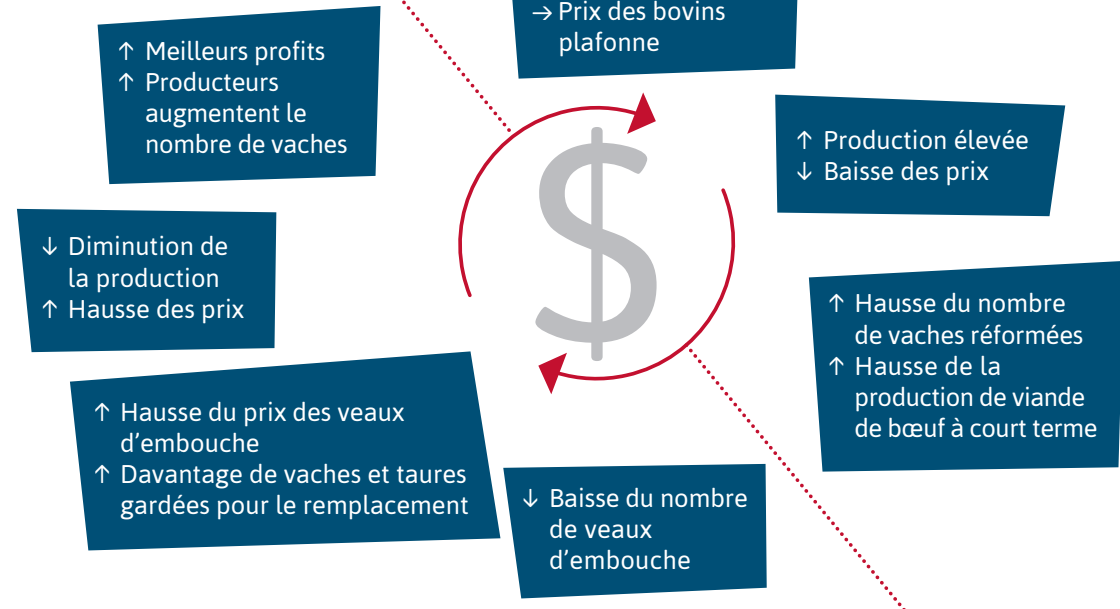
La production de bœuf et de veau est une force économique incontournable et essentielle pour le Québec de demain.

Le cycle du bœuf est long en raison de la période de gestation plus longue et de la maturité sexuelle atteinte plus tard dans le cas des bovins. Ceci entraîne un retard important dans le temps de réponse des producteurs aux signaux du marché. Il s'écoule en effet plusieurs années entre le moment où un éleveur-naisseur décide de garder davantage de taures en vue d'accroître la taille de son troupeau et le moment où les bouvillons issus de ces taures atteignent le poids d'abattage.

Le dernier cycle du bœuf a débuté en 2006. À cette époque, les États-Unis avaient atteint un sommet de 32,7 millions de vaches de boucherie.

En début d'année 2014, le cheptel était retombé à 29 millions de vaches, une baisse de 11 % par rapport au sommet de 2006.

ZONE où l'on couvre plus facilement le coût de production



Où en sommes-nous dans le présent cycle ?

En théorie, après plusieurs années de liquidation, le cheptel est suffisamment réduit pour enclencher un rehaussement des prix. Les producteurs réagissent à ce signal en retenant davantage de génisses et en réformant moins de vaches, ce qui réduit encore davantage les abattages et l'offre globale de viande de bœuf sur les marchés. La hausse subite et prononcée des prix qui en résulte caractérise le début de la phase de reconstruction du cheptel.

En 2014, aux États-Unis, on a observé un recul important des abattages de vaches de boucherie de 18 % par rapport à 2013. C'est énorme ! Le nombre de veaux d'embouche femelles destinées à l'engraissement a aussi connu un recul de 5 % et la production de viande bovine a diminué de 6 %. En conséquence, les prix ont

explosé, enregistrant des hausses variant entre 30 % et 50 % selon la catégorie de bovins.

Ces résultats confirment hors de tout doute que les producteurs américains ont amorcé la reconstruction de leur cheptel de bovins. Et quand les États-Unis éternuent, le Québec aussi est secoué, effet des vases communicants. D'autant plus que la production bovine se distingue également par l'absence de frontières quant à son marché.

Actuellement, les principaux analystes du marché s'attendent à ce que les prix plafonnent au cours du printemps 2015. Ils amorceront ensuite une légère baisse, mais demeureront relativement fermes pour encore plusieurs années.

Un cycle long ça change quoi?

Le cycle du bœuf est inévitable. Même si les prix sont à la hausse, les producteurs doivent d'ores et déjà se préparer en prévision du prochain creux.

On comprend qu'avec une phase aussi longue, il s'avère plus difficile pour un producteur de bovins de changer rapidement de cap si nécessaire.

Les impacts de tels changements ne sont pas observables immédiatement.

Les signaux des marchés sont plus longs à capter dans le secteur bovin et les décisions d'affaires prises par les producteurs ont des conséquences pendant un long moment.

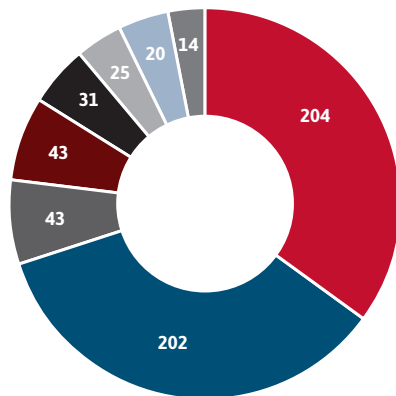
Malgré tout, la production bovine québécoise fait rouler l'économie des régions

Ce qui nous distingue, c'est notre présence sur le territoire québécois. La production de bœuf et de veau est une force économique incontournable et essentielle pour le Québec de demain.

16 300 producteurs de bovins québécois sont répartis dans 11 300 entreprises agricoles. Le secteur commercialise plus de 713 174 bovins chaque année pour une valeur à la ferme de plus de 823 M\$.

Jour après jour, les producteurs de bœufs et de veaux contribuent à l'économie de leur région.

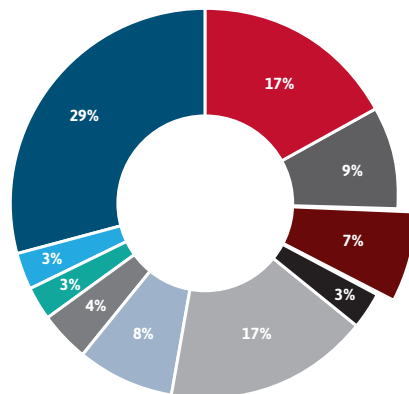
Chaque ferme investit en moyenne 320 000 \$ par année. C'est donc 582 M\$ qui retournent dans l'économie du Québec.



Dépenses des fermes bovines du Québec en 2013 (582 M\$)

- Coopérative, meunerie, etc. **204 M\$**
- Achats entre fermes **202 M\$**
- Employés et travaux à contrat **43 M\$**
- Administration et divers **43 M\$**
- Quincaillerie, garage **31 M\$**
- Carburants **25 M\$**
- Caisse, banques **20 M\$**
- Services vétérinaires **14 M\$**

En comparaison avec les autres provinces du Canada, la force de l'agriculture au Québec demeure sa diversité. Il est important de maintenir cet équilibre végétal/animal. Nos productions de bœufs et de veaux représentent 7 % du volume des recettes financières du Québec.



Une agriculture diversifiée au Québec

- Lait **29 %**
- Porcs **17 %**
- Volailles **9 %**
- Bovins et veaux **7 %**
- Autres animaux **3 %**
- Céréales et oléagineux **17 %**
- Fruits et légumes **8 %**
- Acériculture **4 %**
- Horticulture ornementale **3 %**
- Autres végétaux **3 %**

La production bovine a le potentiel pour contribuer de manière significative à la croissance économique du Québec et de ses régions. Nos 5 500 entreprises, sans compter le volet réforme de la production laitière, sont réparties sur le territoire du Québec. Par son adaptabilité aux climats rigoureux, aux terrains vallonnés et sa valorisation de sols non adaptés à d'autres types de cultures ou de productions, la production bovine québécoise est un incontournable. Et c'est partout qu'on la retrouve.



Jean-Philippe Deschênes-Gilbert
Directeur général

Des actions
MARQUANTES



Les faits SAILLANTS

Bien-être animal

Le souci du bien-être animal n'est pas une tendance du moment. C'est une réalité qui est là pour rester. C'est une réalité que les producteurs de bovins connaissent bien, puisque chaque jour, ils posent les bons gestes visant le bien-être de leurs animaux. En pleine conscience, ils savent qu'au bout du compte, ils nourrissent des consommateurs avertis et soucieux de ce qu'ils mangent.

Qu'est-ce que le bien-être animal?

Le concept est souvent représenté sous des formes très élastiques. Concrètement, le bien-être animal est une notion selon laquelle toute souffrance animale inutile devrait être évitée. On fait référence le plus souvent aux cinq libertés des animaux:

1. ne pas souffrir de faim et de soif;
2. ne pas souffrir de contraintes physiques;
3. être indemne de douleur, de blessures et de maladies;
4. avoir la liberté d'exprimer ses comportements naturels;
5. être protégé de la peur et de la détresse.

Rien de très révolutionnaire pour les producteurs puisque c'est leur lot quotidien.

Pour répondre aux attentes

La production bovine est encadrée par des codes de bonnes pratiques. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires au Canada, ils sont de puissants outils que les producteurs utilisent pour répondre aux attentes de plus en plus élevées des consommateurs, du marché et de la société en ce qui a trait au bien-être des animaux d'élevage.

Notre engagement

La production d'une viande de qualité repose sur de saines pratiques d'élevage qui garantissent le bien-être et le bon développement des animaux que nous élevons.

Pour les producteurs de bovins, élever un troupeau est plus qu'un gagne-pain, c'est une passion. Afin que chaque animal produise une viande de qualité, ils élèvent les animaux dans des conditions qui satisfont plus que leurs besoins de base. Ils veillent à ce que chaque bovin évolue dans un environnement calme qui lui permettra d'exercer ses comportements naturels.

Notre implication

Les producteurs de bovins du Québec adhèrent aux principes de bien-être reconnus par les codes de bonnes pratiques et mettent en application ces pratiques afin de veiller à la santé de leur cheptel.

Dans cette optique, la Fédération a participé activement à la consultation pour la mise à jour du nouveau *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie* (Code). La nouvelle version a été publiée le 6 septembre 2013.

Le processus de révision du Code dans le secteur veau est enclenché et le groupe de travail comprend des participants de toutes les strates de l'industrie: producteurs, scientifiques, groupes de pression, de défense des animaux et fournisseurs d'intrants. Le code devrait être complété en 2018.

Nos propositions

Les producteurs, la Fédération font partie de la solution, ils agissent grâce à:

- leurs propres règlements de mise en marché;
- leurs codes de bonnes pratiques;
- leurs outils de gestion à la ferme.

De plus, ils préconisent une approche positive et participative qui mise sur la science et l'acceptabilité sociale qui est en constante évolution. Ce qui était considéré comme des pratiques acceptables il y a quelques années ne le sont parfois plus en 2015. C'est là tout notre défi!





Nos propositions

Quelle sécurité du revenu pour la production bovine ?

Une ASRA renouvelée:

- qui offre un environnement d'affaires stable et prévisible;
- qui sécurise les investissements des producteurs.

Un programme de réinvestissement:

- qui permet de réinvestir les économies générées par les gains d'efficacité dans un programme;
- qui incite à l'investissement pour les producteurs.

Une sécurité du revenu distincte

De tout temps, la Fédération a défendu le principe d'un accompagnement financier de l'État pour combler l'écart entre le prix du marché et le coût de production.

En 2015, la même position demeure. La Fédération continuera à jouer son rôle de « chien de garde » et de proposer auprès des autorités en place, toujours dans le but de défendre les intérêts des producteurs de bovins. La sécurité du revenu est un dossier prioritaire pour la Fédération et une condition essentielle pour maintenir et développer une production bovine au Québec.

Les efforts de l'année dernière n'ont pas été vains. Nous avons, à ce jour, gagné certaines batailles. Que ce soit la prise en compte de tous les propriétaires dans la rémunération de l'ouvrier spécialisé, la vente des céréales au revenu stabilisé ou l'adoption de mesures pour le renouvellement normal des actifs, ces acquis sont là au bénéfice de l'ensemble des producteurs et nous demeurons très alertes.

Défendre une sécurité du revenu efficace pour les producteurs implique qu'elle leur permette de tirer le meilleur du marché. Elle doit aussi pouvoir mesurer un véritable coût de production et accompagner financièrement les producteurs. La Fédération s'assure que ces prérequis soient efficacement transmis auprès des décideurs publics.

Une assurance pour protéger les investissements des producteurs !

On l'a mentionné, le cycle bovin se distingue par sa durée relativement longue. Pour l'instant, les prix sont inégaux et il est primordial que les producteurs utilisent cette période favorable pour assainir leurs finances et améliorer leur productivité. Avec une augmentation anticipée du cheptel, les prix vont forcément redescendre. Un programme de sécurité du revenu doit donc être maintenu pour permettre aux producteurs de faire face à ces cycles de marchés.

Un programme de sécurité du revenu ça sert à quoi ?

Il est clair que l'ASRA joue un rôle moteur pour le soutien aux producteurs, la stabilité et la prévisibilité du marché. Elle permet aux producteurs de fonctionner dans un environnement d'affaires stable et de sécuriser les investissements de leur secteur de production.

L'ASRA génère un effet d'entraînement sur l'économie. Elle permet, entre autres, de maintenir le secteur agroalimentaire et d'assurer l'occupation du territoire québécois. La production bovine québécoise est très compétitive, mais il n'en demeure pas moins qu'elle s'effectue dans un pays nordique. Elle est soumise aux aléas météorologiques et elle occasionne des coûts importants pour l'adaptation des bâtiments. Les débouchés pour les marchés bovins sont éloignés, accès et transport sont donc à considérer. De plus, les normes québécoises en environnement et en matière de bien-être animal élevées demandent des investissements à ne pas négliger.



Congrès Bœuf 2014

Produisez-vous
le veau recherché?



Transmettre nos connaissances

La transmission des connaissances est une valeur importante que la Fédération défend et porte. Bien outiller les producteurs afin qu'ils soient à la fine pointe de l'information pour prendre les meilleures décisions d'affaires demeure une priorité de l'organisation.

En ce sens, nous allons à la rencontre des producteurs pour échanger sur les meilleures pratiques à adopter en production bovine.

Les formations permettent d'aborder des sujets différents de façon plus détaillée afin de maintenir les producteurs informés des tendances dans leur secteur.

En 2014, nous avons donc offert plusieurs types de formation à travers le Québec.

Le bien-être animal et les codes de bonnes pratiques

De janvier 2014 à février 2015, ce sont 211 participants qui ont été initiés et formés au contenu du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie.

Différentes publications, infolettres ont également été diffusées sur le sujet, à l'ensemble des producteurs.



Bien vendre un veau d'emboche

Lors d'une vente, les acheteurs ont moins de 30 secondes pour estimer la rentabilité future d'un lot de veaux en parc d'engraissement et y mettre un prix, et ce, bien souvent, en remplissant les commandes de plusieurs clients. Tout un défi!

C'est donc ce qu'ont pu expérimenter des producteurs qui ont assisté à une formation sur le sujet. Au total, près d'une centaine de producteurs anglophones et francophones ont suivi la formation sur la vente d'un veau d'emboche. À partir des vidéos pris dans un encan spécialisé, les producteurs étaient invités à miser sur des lots de veaux d'emboche et discuter avec quelques acheteurs sur les raisons qui ont motivé la mise réelle.

Cette formation vivante et interactive a été réalisée pour la première fois au Congrès Bœuf en octobre 2014. Les 200 congressistes ont assisté à cette simulation.

Gérer avec succès un enclos d'hivernage

Depuis deux ans, une formation sur les enclos d'hivernage a été développée et livrée de manière très concrète par la Fédération. Cette formation, suivie par près de 150 producteurs, permet de faire le point sur l'évolution des connaissances dans la conception et la gestion des enclos. La formation se déroule en partie en salle pour expliquer les concepts et à l'extérieur dans un enclos d'hivernage avec démonstration des équipements et exercice d'analyse du risque.

Cette activité formatrice s'adresse principalement aux producteurs et producteurs de bovins qui utilisent déjà un enclos d'hivernage ou qui pensent implanter cette technique sur leur ferme. D'autres formations sont prévues en 2015. Cela est requis pour obtenir l'aide financière du programme Prime-Vert.

Nouveau guide sur les aménagements alternatifs

En 2014, le Guide des aménagements alternatifs en production bovine a été publié. Il remplace celui de 1999. Une conférence qui mettait en scène une situation réelle d'un producteur qui reçoit ses plans d'aménagement d'enclos avec les conseils d'un professionnel a permis à une cinquantaine de producteurs d'en savoir plus sur les nouvelles règles de conception et de gestion des enclos d'hivernage. Ce concept sera repris à quelques occasions en 2015.

Veau vérifié

De juin 2012 à janvier 2015, 187 participants ont reçu une formation Veau vérifié. Veau vérifié est le programme canadien de salubrité à la ferme pour la production de veau (programme HACCP). À quelques occasions, la formation a été livrée en collaboration avec des partenaires du secteur veau. Une vingtaine de producteurs de veaux de grain ont également reçu une formation sur l'utilisation du registre d'élevage informatisé qui a été développé par l'agence de vente des veaux de grain au cours des dernières années. Le registre inclut tous les éléments requis par le programme Veau vérifié.

En plus d'offrir la formation, la Fédération offre aussi le service de certification au programme Veau vérifié.

Réseau d'expertise veau de grain

Par le biais de l'agence de vente, la Fédération poursuit son soutien au réseau d'expertise veau de grain. Une journée dédiée aux résultats de l'analyse de groupe et aux résultats de recherches sur l'alimentation des veaux de grain a été organisée en novembre dernier, rejoignant 29 participants.



Les Rendez-vous bovins

Faire connaître notre spécificité

En 2013, la Fédération a démarré un projet à long terme: Les Rendez-vous bovins. Le but est de faire connaître la production bovine auprès de l'appareil gouvernemental du Québec.

Puisque les ressources de la Fédération sont trop limitées pour mener une grande campagne de relations publiques, ces activités ciblées ont été privilégiées.

L'objectif des Rendez-vous bovins consiste à se présenter positivement, à se rapprocher des décideurs publics, dans un contexte où la production a atteint un seuil critique en termes de baisse de volumes. Nous avons constaté que la production bovine et l'apport économique qu'elle engendre sont de grands méconnus des décideurs.

La Fédération représente cinq secteurs très distincts les uns des autres, à la fois dans le produit mis en marché, dans la façon de le promouvoir ou non et dans la manière de gérer les entreprises. Bref, les façons de faire d'un groupe à l'autre diffèrent complètement.

Pensons seulement à la mise en marché d'une vache de réforme vendue à l'encan, comparativement à un bouvillon d'abattage vendu par contrat à l'avance à un acheteur éloigné ou, encore, la différence dans l'alimentation d'un veau de lait et d'un veau de grain et que dire du terme veau d'embouche qui suscite chaque fois des réactions incroyables (ça veut dire quoi embouche?). Quoi qu'il en soit, les producteurs s'identifient fortement à leur propre secteur (veau d'embouche, bouvillon d'abattage, veau de lait, veau de grain ou bovin de réforme et veau laitier), ce qui, encore une fois, nous distingue des autres productions animales. Par contre, ce qui relie les 16 300 producteurs de bovins du Québec, c'est la production d'une protéine bovine.



Saviez-vous?

Six activités provinciales et de nombreuses activités régionales ont été réalisées en moins de deux ans, toujours avec une approche positive. D'autres sont aussi prévues en 2015.

C'est ce genre d'information de base, évidente pour quiconque travaille au quotidien dans le secteur, qui doit être partagée en premier lieu dans les rencontres avec les décideurs pour mieux les informer, pour qu'un réel dialogue puisse s'initier en toute connaissance de cause.

Nous avons ciblé quelques thématiques plus prioritaires abordées lors de ces rencontres:

Sécurité du revenu (gestion des risques financiers)

Importance du maintien de l'enveloppe, car la production bovine est soumise aux éléments extérieurs.

Bien-être animal

Les producteurs respectent les bonnes pratiques en matière de bien-être animal, mais les efforts, les coûts et le temps nécessaires pour arriver à un seuil d'acceptabilité sociale ne sont pas à sous-estimer.

Apport économique de la production bovine

Plus de 10 000 familles vivent de la production bovine qui fait rouler l'économie de leurs communautés locales.

La contribution pour le développement de la mise en marché des bovins de réforme

Au mois de mars 2014, les producteurs de bovins de réforme ont reçu leur dernière facture pour la contribution spéciale de 53,86\$. Comme annoncé à plusieurs reprises, l'année de facturation 2014 était la dernière.

Au moment d'écrire ces lignes, près de 95 % des producteurs ont effectué, avec rapidité, l'ensemble de leurs paiements des sept dernières années, et ce, sans que la Fédération ait à entreprendre des procédures judiciaires.

Vous comprenez que la notion d'équité est très importante pour la Fédération et pour l'ensemble des producteurs. Pour cette raison, aucun producteur de bovins de réforme ayant reçu une facture ne sera exempté de ses paiements.

La Fédération continue de demander la radiation complète du prêt de 19 M\$ auprès d'Investissement Québec.





Une promotion distincte

En 2013, les secteurs veau de lait et veau de grain fusionnaient leur département de marketing. L'objectif de cette synergie visait, et vise toujours, à offrir au marché de détail et aux services alimentaires du Québec, une gamme de produits de veau. Le secteur veau offre dorénavant un panier de victuailles qui comprend deux produits, à la fois distincts et complémentaires.

L'année 2014 a été marquée par l'implantation concrète d'une stratégie marketing globale. L'approche préconisée a commencé par une définition de l'image de marque représentant l'industrie du veau sous l'appellation **VEAU du Québec**. Des actions publicitaires ont été réalisées en ciblant les publics concernés et en utilisant la marque **VEAU du Québec**.

Des activités promotionnelles adaptées à chacune des deux catégories de veau, soit Veau de grain du Québec et Veau de lait du Québec, ont été réalisées et les budgets promotionnels de chacun des secteurs ont été révisés pour optimiser leur impact auprès des consommateurs.

VEAU du Québec

L'appellation **VEAU du Québec** est utilisée et publicisée lorsqu'elle répond simultanément aux objectifs marketing des deux catégories de veau. Ainsi, plusieurs activités publicitaires ont été réalisées au cours de l'année sous la marque **VEAU du Québec**:

- 10 capsules vidéo produites pour «enseigner» aux consommateurs ce qu'est le **VEAU du Québec**. Les capsules, qui durent deux minutes, abordent des sujets tels que l'élevage d'un veau de lait, l'élevage d'un veau de grain et les valeurs nutritives du veau. Elles présentent le point de vue d'un restaurateur et proposent même des suggestions des meilleurs accords «veau-vin». Vous voulez visionner les capsules?

Pour visionner les capsules:

veaudegrain.com/capsules-video

veaudelait.com/le-veau-de-lait-du-quebec-en-images



- En novembre 2014, un «accroche-porte» a été distribué avec le *Publisac* hebdomadaire à plus de 400 000 foyers ciblés en fonction de leur profil d'acheteur. Cet outil publicitaire suggérait des recettes de veau de lait et de veau de grain, tout en invitant le consommateur à acheter et cuisiner le **VEAU du Québec** pour les réceptions des Fêtes.

- Le **VEAU du Québec** s'est fait voir des consommateurs grâce à l'insertion d'une pleine page publicitaire dans le cahier *Gourmand* du journal *La Presse* du 13 décembre 2014. Sous le thème «C'est jour de Fête – Recevez avec le **VEAU du Québec**», la publicité, bénéficiant d'une visibilité d'envergure, proposait une grande diversité de recettes de veau de grain et de veau de lait pour le temps des Fêtes.



Rencontre avec un éleveur de veau de lait



Rencontre avec un éleveur de veau de grain



Veau de grain du Québec

Des activités publicitaires et promotionnelles spécifiquement adaptées à la marque de commerce Veau de grain du Québec ont été mises de l'avant en 2014:

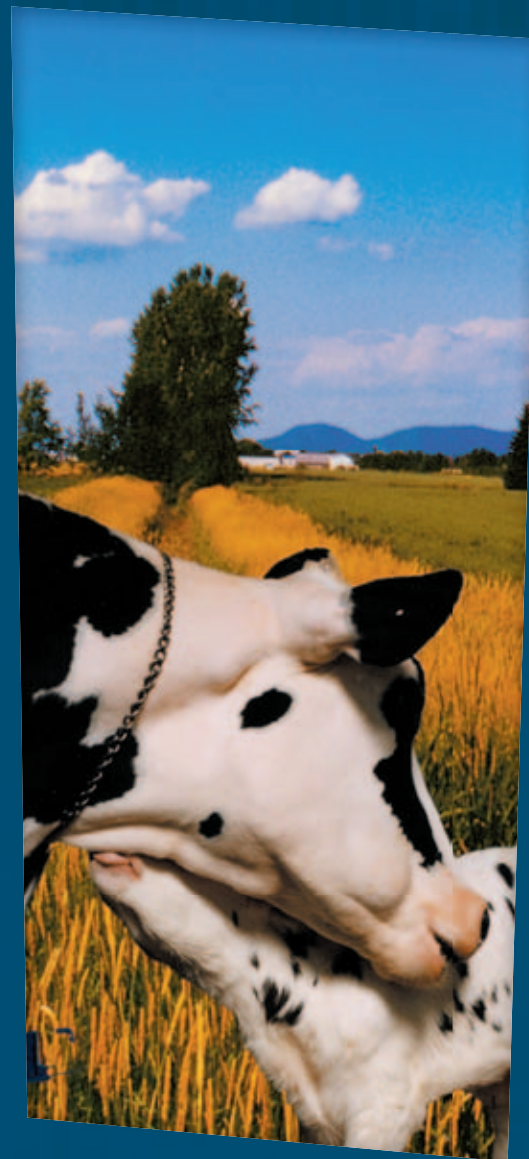
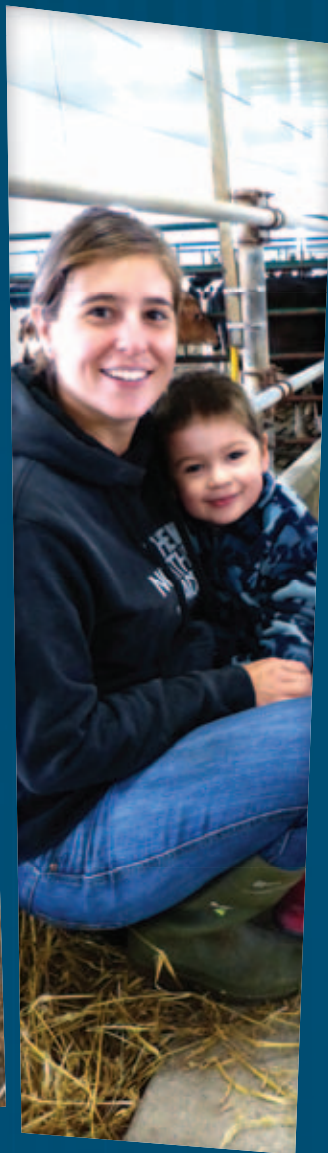
- Le site veaudegrain.com a été complètement refait. Il est dorénavant dynamique, moderne et comporte de nouveaux contenus tout en ayant des fonctionnalités actuelles. Une version anglaise du site est aussi disponible.
- Un nouveau dépliant de grillades BBQ a été produit pour faire découvrir aux consommateurs de nouvelles recettes faciles à réaliser à partir de découpes de veau de grain.
- Du placement publicitaire a été effectué dans les magazines *Ricardo* et *Coup de pouce* pour la saison estivale et la période des Fêtes.
- Les osso buco de veau de grain ont été introduits dans la section Valeur Plus du département des viandes chez tous les marchands IGA.

Veau de lait du Québec

Le Veau de lait du Québec s'est démarqué par les activités suivantes:

- À la Saint-Valentin, une publicité a été affichée dans les wagons du métro de Montréal et les trains de banlieue pour des suggestions de recettes.
- Du placement publicitaire a été effectué dans le magazine *Signé M* pour la saison estivale et la période des Fêtes.
- Un concours estival a été mis en place en collaboration avec le magazine *Signé M* pour accroître l'achalandage sur la page Facebook du Veau de lait du Québec.
- Des clips publicitaires du Veau de lait du Québec ont été diffusés à l'émission *Salut Bonjour week-end*, cet automne, lors de la chronique gastronomique.
- Deux nouveaux produits ont fait leur apparition chez Metro, IGA et Maxi. Le fond de veau concentré et la sauce demi-glace concentrée sont positionnés directement dans la section du veau au comptoir des viandes.

Une mise en marché
QUI SE DISTINGUE



Les tendances DE MARCHÉ

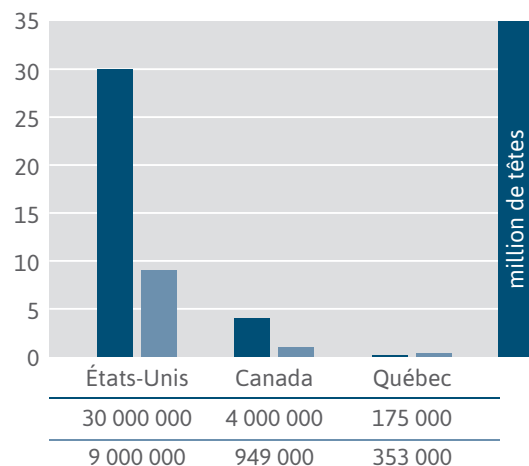
Comment se comparer ?

Étant donné qu'il y a 10 fois plus de vaches aux États-Unis qu'au Canada, les tendances de marché se déterminent chez nos voisins du Sud. En effet, on compte une vache laitière pour trois vaches de boucherie aux États-Unis. Cette proportion est d'un pour quatre au Canada.

La totalité de la production bovine du Québec correspond à moins de 1 % des vaches à bœuf des États-Unis et à 4 % des vaches laitières des États-Unis.

Il va sans dire que ce qui distingue le Québec c'est le fait qu'on y retrouve des fermes de moins grande taille. Et l'accompagnement de l'État permet aux fermes de traverser les cycles de marché.

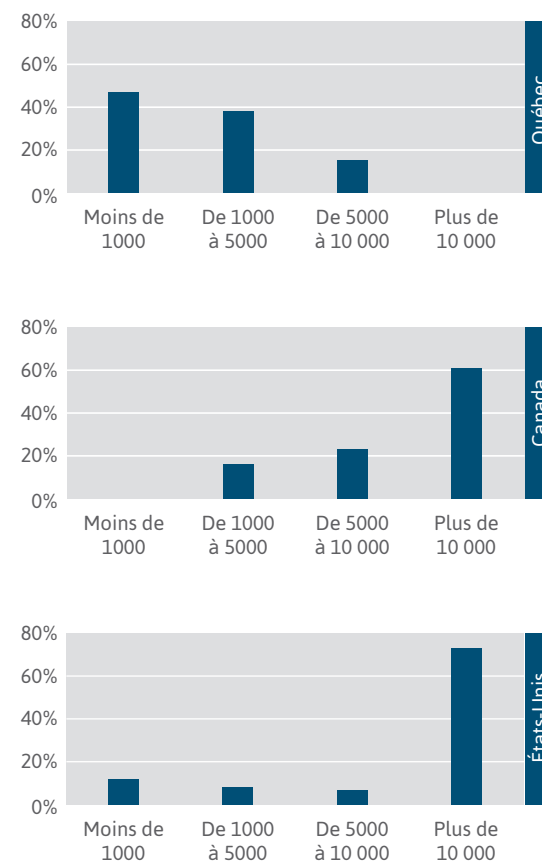
Compte tenu de la taille, les tendances de marché se déterminent aux États-Unis



■ Vaches de boucherie
■ Vaches laitières

7 à 10 fois plus de vaches aux États-Unis qu'au Canada

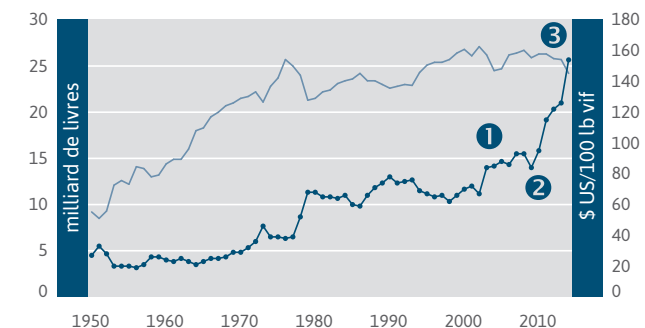
Taille des parcs d'engraissement au Québec vs Canada vs États-Unis



Des prix qui explosent

Les prix atteignent généralement leur pic au tout début de la phase de reconstruction du cheptel. Aujourd'hui, le nombre de bovins est déjà réduit après plusieurs années de réduction du troupeau. La rétention additionnelle de génisses et de vaches de boucherie pour grossir les cheptels réduit encore davantage les abattages et, par conséquent, diminue l'offre globale de viande sur les marchés.

Évolution de la production et des prix aux États-Unis



■ Production de viande de bœuf
■ Prix des bouillons

2014: enfin le prix des bovins explose et le prix des grains diminue!

Trois faits saillants dans la courbe méritent d'être expliqués:

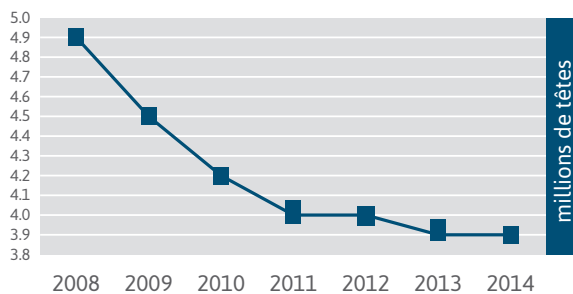
- 2003: crise de l'ESB (fermeture de la frontière canadienne). Le Canada est complètement passé à côté de cette embellie de marché;
- 2008-2009: crise financière mondiale qui a entraîné une baisse des prix du marché même si les volumes de production auraient entraîné une remontée des prix;
- 2014: baisse de la production de viande de 6 % (début de la reconstruction). Hausse de la demande (reprise économique).

Une opportunité à saisir

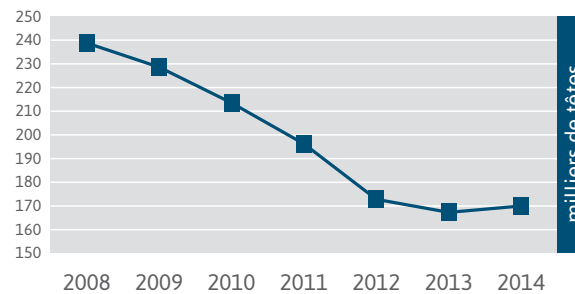
La production animale vient de traverser des années très difficiles avec des coûts de grains très élevés et une économie mondiale chancelante. On note un recul important de la production partout en Amérique du Nord.

Depuis 2014, la production bovine se trouve à un tournant crucial. La demande mondiale, incluant la pression des pays émergents pour la viande bovine, est en hausse, ce qui crée une remontée des marchés. Et comme le Québec est loin d'être autosuffisant en viande bovine, il y a une opportunité de développement à saisir!

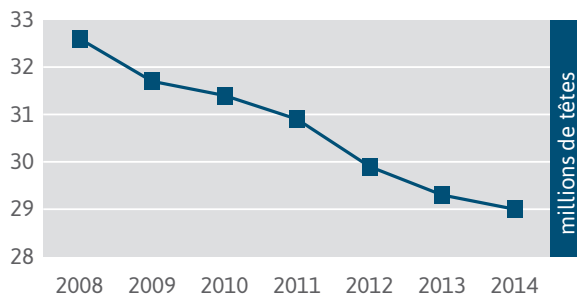
Vaches de boucherie • Canada
Variation 2014/2008: - 20 %



Vaches de boucherie • Québec
Variation 2014/2008: - 30 %

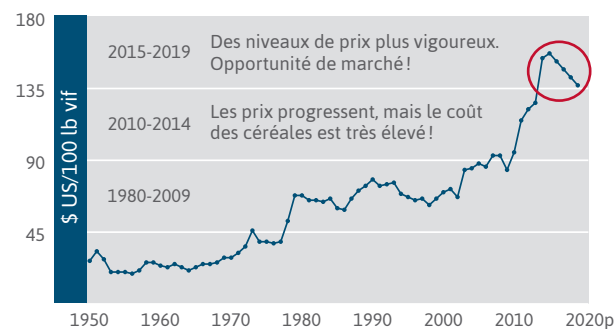


Vaches de boucherie • États-Unis
Variation 2014/2008: - 11 %



Prix des bouillons

Bons prix et le coût des grains est plus abordable!



Des secteurs dynamiques

Dans les pages qui suivront, vous pourrez constater que la mise en marché du secteur bovin est extrêmement dynamique.

À la Fédération et dans les différents comités, ce sont plus de 80 élus de première ligne qui s'occupent de la mise en marché.

À travers les nombreux comités, les nombreuses rencontres, ils s'affairent à faire fructifier la production bovine, à la faire avancer.



Veaux D'EMBOUCHE



Thérèse G. Carboneau

Présidente du comité de mise en marché des veaux d'emboche

« Le secteur veau d'emboche est une production présente sur tout le territoire québécois. Par notre activité, nous contribuons au maintien de nombreux services en régions. Nos élevages, visibles un peu partout dans nos pâturages, occupent souvent des terres qui ne seraient pas autrement valorisées. Le grand nombre de producteurs et leur diversité nous apportent un lot de défis, celui, entre autres, de les rejoindre et de les informer adéquatement. »

Le marché

- ➔ Légère hausse du cheptel de vaches de boucherie qui atteint 170 000 vaches.
- ➔ Les ventes aux encans spécialisés sont stables depuis les trois dernières années.
- ⬆ Augmentation marquée des prix qui ont atteint des sommets inégalés.
- ➔ Légère hausse de l'écart de prix entre le Québec et l'Ouest canadien à la faveur du Québec.
- ➔ Baisse des ventes supervisées par Réseau Encans Québec de 400 veaux.

Les actions marquantes

Dynamiser les régions

En 2014, un projet pilote a été réalisé auprès de trois régions sur le dynamisme régional des producteurs de veaux d'emboche. L'objectif du projet pilote était d'identifier les moyens d'améliorer la participation des producteurs aux activités professionnelles organisées par divers organismes de leur région. La réflexion se poursuivra en 2015 sur les suites à y apporter.

Suspension des prélevés de la garantie de paiement

Dès le 1^{er} janvier 2015, le comité de mise en marché des veaux d'emboche a décidé de suspendre la contribution de garantie de paiement (1\$/1 000\$). Le solde du Fonds est assez important pour faire face à une mauvaise créance. Cette contribution était appliquée lors des ventes aux encans spécialisés et aux encans réguliers, ainsi qu'aux ventes supervisées.

Des guides renouvelés

Le *Guide de préconditionnement et de semi-finition des veaux d'emboche* a été révisé en 2014. Lancé en octobre, sa diffusion auprès des producteurs est prévue pour le début de l'année 2015.

La Fédération est également fière de présenter un *Guide des aménagements alternatifs en production bovine: conception, gestion, suivi* (2014) au contenu et au visuel renouvelés. Il est le résultat d'un travail de collaboration mené entre les intervenants et la Fédération. Il est disponible sur le site Internet de la Fédération et sur celui d'Agri-Réseau.

Valorisation du secteur veau d'emboche auprès de la relève

L'agence de vente a mis en place un comité de valorisation et de promotion du secteur veau d'emboche auprès de la relève. Une série de capsules vidéo sont présentement en chantier et seront diffusées auprès de jeunes qui pourraient avoir un intérêt pour la production de veaux d'emboche. Un représentant de la relève siège également au sein du comité de mise en marché.

En 2015

Prochain modèle de coûts de production

La prochaine enquête de coûts de production portera sur les données de l'année 2015. Le comité entreprendra ses travaux préparatoires au printemps 2015.

Modification du protocole de vaccination

Le protocole de vaccination a été modifié et entrera en vigueur pour la saison 2015-2016 du Circuit des encans spécialisés. Dorénavant, le délai maximal entre la date de vaccination et la date de vente sera de quatre mois.

Poursuite de la planification stratégique

L'accent sera mis sur :

- la valorisation de la production de veaux d'emboche auprès de la relève;
- le suivi au projet pilote sur le dynamisme régional des producteurs de veaux d'emboche;
- la diffusion sur Internet des ventes aux encans spécialisés de veaux d'emboche;
- le suivi des travaux du comité MAPAQ-FPBQ sur les moyens à privilégier pour favoriser le développement du secteur.

Renouvellement de la convention avec les associations d'encans

La convention actuelle arrive à échéance en juin 2015. Les discussions pour son renouvellement se dérouleront en 2015 afin qu'elle soit en vigueur, si possible, dès l'ouverture de la saison 2015-2016 des encans spécialisés.

Bouvillons D'ABATTAGE



Michel Daigle

Président du comité de mise en
marché des bouvillons d'abattage



« Ce qui nous distingue comme secteur, ce sont les efforts que nous déployons pour réussir à rester en affaires. Le défi de la gestion en est un quotidien. Jour après jour, les producteurs de bouvillons d'abattage utilisent des stratégies novatrices et créatrices pour continuer à faire des affaires et à développer le secteur. »

Le marché

- ➔ Une demande accrue pour les veaux d'embouche nés au Canada et engraisés aux États-Unis.
- ➔ Augmentation de 9 % du persillage AAA et Prime des bouvillons du Québec.
- ⬆ Augmentation rapide du prix des bouvillons et sommets jamais inégalés.
- ➔ L'écart de prix avec l'Ontario et l'Alberta se maintient.
- ➔ Le volume québécois de bouvillons abattus a diminué de 5 %.

Les actions marquantes

L'année 2014 se caractérise par la mise en œuvre de plusieurs éléments faisant partie du plan stratégique du secteur :

- Visite de JBS-USA en janvier 2014 par une vingtaine de producteurs de bouvillons afin de maintenir et de développer des relations d'affaires profitables avec les acheteurs de bouvillons;
- Souper-conférence avec les dirigeants de Ryding Regency;
- Développement de courriels automatisés destinés aux producteurs;
- Développement d'outils d'aide à la décision pour les producteurs afin de déterminer l'équivalent en dollars canadiens du prix des bouvillons à la bourse de Chicago ou du prix « spot » de la semaine et d'établir le point mort d'achat du veau d'embouche en fonction de différents paramètres;
- Démarrage de la mise à jour de l'étude portant sur la dynamique du marché de la viande au Québec principalement dans le domaine de la grande distribution;
- Démarrage d'une étude faisant la revue des principaux types de bœufs différenciés mis en marché en Amérique du Nord.

En décembre 2014, les producteurs de bouvillons, réunis en assemblée générale spéciale, ont adopté une hausse de la contribution spéciale de mise en marché de 2 \$ par bouvillon applicable à compter du 1^{er} juillet 2015.

En 2015

Le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique. Le comité se penchera sur les suites à donner à l'étude sur le bœuf différencié et à celle sur la dynamique du marché de la viande de bœuf.

Le suivi budgétaire de l'agence de vente fera l'objet d'une attention particulière de la part du CMMBA, de même que la poursuite du maintien et du développement des liens d'affaires avec les acheteurs.

Veaux DE GRAIN



Gérard Lapointe

Président du comité de mise en
marché des veaux de grain

« L'innovation dont nous avons fait preuve ces dernières années est un élément distinctif de notre secteur. Beaucoup de projets concrets ont été menés à terme. Que ce soit en recherche, en promotion, par la mise en place de notre registre d'élevage ou encore d'un groupe d'expertise, le veau de grain va toujours de l'avant. Toutes ces approches n'ont qu'un seul but : faciliter la gestion à la ferme. »

Le marché

- ➔ Les volumes de production en Ontario et au Québec se maintiennent.
- ➔ Le plus faible écart des cinq dernières années entre le prix moyen des veaux de grain du Québec et celui des veaux lourds de l'Ontario.
- ➔ Premiers cinq mois : le prix des veaux de grain au Québec stagnait autour du prix plancher de 2,20 \$/lb.
- ➔ En deuxième moitié d'année : hausse spectaculaire des prix !
- ➔ La production de veaux de grain au Québec a poursuivi sa tendance à la baisse (- 6 %).



Les actions marquantes

Refonte de la mise en marché

Une nouvelle convention avec les acheteurs

La négociation avec les acheteurs pour une nouvelle convention de mise en marché est sans contredit l'activité qui a le plus mobilisé les ressources en 2014. Neuf séances de négociation ont eu lieu de février à octobre. Au moment d'écrire ces lignes, l'objectif est de conclure le dossier au cours de l'hiver 2015. Des recherches sur la classification des veaux de grain seront également entreprises dans les plus brefs délais.

La refonte de la mise en marché et la nouvelle convention reposent sur un système de vente par préattribution pour 80 % du volume, à un prix déterminé par une formule. L'autre 20 % serait vendu par enchère électronique. Les producteurs recevraient tous le même prix de base pour une semaine donnée, soit la moyenne pondérée des ventes par préattribution et par enchère.

Réseau d'expertise

Le réseau d'expertise a vu le jour en 2014. Une deuxième analyse de groupe a été présentée en novembre 2014 en présence d'une vingtaine de producteurs et professionnels (conseillers en gestion, conseillers techniques et vétérinaires).

Un registre informatisé d'élevage (version Web) a été développé et diffusé. Un projet pilote a été réalisé avec cinq producteurs pour développer et implanter une interface sur tablette électronique afin de faciliter la collecte des données dans l'étable.

Une trentaine de producteurs ont participé à des sessions de formation sur le registre d'élevage et sur le programme Veau vérifié (programme HACCP à la ferme).

Cahier des charges et certification

Le projet a été retardé d'un an pour permettre de finaliser la refonte de la mise en marché et la convention avec les acheteurs. Le projet de cahier des charges et de certification devrait être présenté lors d'une assemblée en 2015.

Historiques de référence

En 2014, 7 300 veaux en historiques de référence ont été alloués, incluant l'allocation pour un projet de relève.

En 2015

Les sujets suivants seront sur la table de travail de l'agence :

- Mise en œuvre de la refonte de la mise en marché, incluant une nouvelle convention avec les acheteurs;
- Révision des modalités de classification des veaux de grain et de la grille d'écarts de prix;
- Adoption d'un nouveau cahier des charges et d'un nouveau protocole de certification;
- Réalisation de quelques projets de recherche ou de projets pilotes (alimentation et ventilation).

Veaux DE LAIT



Daniel Lajoie

Président du comité de mise en marché des veaux de lait

« Notre filière est complètement québécoise et engendre des retombées économiques importantes. Il y a de quoi être fier. En 2014, les prix du marché ont été très bons, la grande qualité de notre produit a de nouveau bénéficié d'une promotion efficace et reconnue de tous. Cependant, le veau de lait est à la croisée des chemins comme secteur de production. Nos défis sont multiples, que l'on pense, entre autres, aux investissements nécessaires pour la transition vers le logement collectif et à l'incertitude reliée à la sécurité du revenu. Souhaitons-nous du succès pour les surmonter. »

Le marché

- ➡ Aux États-Unis, la production de veaux de lait a connu un nouveau recul de 7 % en 2014.
- ➡ Au cours des dernières années, certains éléments des coûts de production, notamment le prix des veaux laitiers et des sous-produits laitiers, ont augmenté.
- ➡ La baisse de la devise canadienne a également favorisé la progression du prix québécois.
- ➡ Le prix a battu de nouveaux records en atteignant un sommet à 4,85 \$/lb carcasse.
- ➡ On estime à 140 000 le nombre de veaux de lait abattus au Québec (légère baisse).



Les actions marquantes

Sécurité du revenu

Une enquête sur les coûts de production dans le secteur veau de lait s'est déroulée en 2014. Des ajustements au modèle ont été effectués et seront appliqués pour l'année 2015. Cette enquête a été supervisée par un comité de pilotage. Après plusieurs mois d'analyse, La Financière agricole du Québec (FADQ) a conclu que des ajustements au Programme ASRA étaient nécessaires.

Des ajustements ont donc été apportés afin, notamment, de tenir compte des remises de dettes et des rabais sur l'aliment d'allaitement. Un nouveau prix de vente des veaux de lait aux abattoirs est également à l'étude.

Modifications règlementaires

Durée d'élevage

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a approuvé la demande de modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de lait visant à faire passer de 160 à 170 jours le délai maximum entre la date d'entrée des veaux en élevage et la date d'abattage.

Médicaments vétérinaires

Au moment d'écrire ces lignes, la RMAAQ n'avait toujours pas approuvé les modifications règlementaires déposées en juin 2013 par la Fédération. Des délais importants à la RMAAQ retardent l'entrée

en vigueur des modifications. Rappelons que ces modifications prévoient notamment l'obligation pour les producteurs de déposer à la Fédération un engagement dûment rempli et signé relativement aux médicaments et substances interdits d'usage. Elles toucheront également la grille d'évaluation pour l'allocation des références de production sur appel de projets et au transfert de références de production d'un site d'élevage à un autre.

Bien-être animal – logement collectif

À la suite de la diffusion des images de maltraitance de veaux de lait et de logettes non conformes diffusées au printemps 2014 par les médias et provenant d'un seul site de production, la Fédération a rappelé les messages suivants :

- Nous condamnons vivement la maltraitance des animaux, dans ce cas-ci, des veaux de lait;
- Les producteurs de veaux de lait sont choqués et indignés. Ces images ne représentent aucunement leur réalité quotidienne, car derrière chaque ferme, il y a une famille pour qui cette production est un gagne-pain. En fait, c'est plus qu'un gagne-pain, c'est une source de fierté et de passion;
- Les producteurs de veaux de lait, par le biais de leur comité de mise en marché, ont réitéré leur volonté de convertir l'ensemble des bâtiments d'élevage en logement collectif d'ici 2018.

En 2015

Sécurité du revenu

D'ici le printemps 2015, un comité de travail, composé notamment de producteurs de veaux de lait, étudiera les ajustements potentiels pour améliorer la rentabilité de la filière et assurer une meilleure répartition entre les acteurs de cette filière.

Selon le résultat des travaux de ce comité, la FADQ apportera à nouveau des modifications au Programme ASRA Veaux de lait en 2016.

Révision du code de bonnes pratiques

Les producteurs de veaux du Québec et de l'Ontario, par l'entremise de l'Association canadienne du veau, ont convenu d'amorcer le processus qui mènera à la révision du code de bonnes pratiques datant de 1998. Ce processus s'échelonnara sur une période de deux ou trois ans et sera supervisé par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Bien-être animal

De concert avec le comité de mise en marché des veaux de lait, la Fédération poursuivra les représentations auprès des instances gouvernementales concernées dans le but d'obtenir une aide pour la conversion des sites d'élevage de veaux de lait. Le secteur misera sur l'importance des retombées économiques de la filière veau de lait pour le Québec.

Outils informatisés

Veau vérifié – outils informatisés

Le projet de développement d'une plateforme mobile pour la tenue de registres à la ferme débutera en début d'année 2015 et se déroulera sur une période d'environ six mois. Il inclura notamment un projet pilote sur quelques fermes de veaux de lait et un volet formation qui sera offert aux producteurs.

Bovins de réforme ET VEAUX LAITIERS



Pierre Ruest

Président du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers

«La particularité du secteur bovin de réforme et veau laitier vient principalement du fait que nous sommes complètement dépendants du marché. Nos revenus proviennent principalement de notre production laitière. Cependant, la partie protéine bovine comble une partie de nos revenus, ce qui nous oblige à travailler collectivement, tout comme les producteurs bovins des autres secteurs. Et en ce sens, nos plans stratégiques permettent au secteur de développer cette distinction.»

En 2015

Modifications réglementaires

À la suite de la signature de la nouvelle convention avec les deux associations d'encans, des modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers du Québec sont à prévoir. Dès le début de 2015, le CMMBR se penchera sur une refonte du règlement afin de refléter les nouvelles réalités de mise en marché et les conventions présentement en vigueur.

Convention de mise en marché avec les abattoirs

Une réflexion sur l'intérêt et l'importance que représente la convention actuelle de mise en marché avec les abattoirs s'amorcera.

Poursuite des plans stratégiques

Le CMMBR poursuivra la mise en œuvre des plans stratégiques du secteur bovin de réforme et du secteur veau laitier.



Le marché

Bovins de réforme

- ➔ Nombre de bovins du Québec réformés en légère augmentation de 1 %.
- ➔ Volume stabilisé grâce à des prix compétitifs.
- ⬆ Prix moyen de 1 317 \$ par bovin réformé vendu : hausse fulgurante de 47 % par rapport à 2013.
- ➔ L'écart entre le prix des bovins de réforme de l'Ontario et celui du Québec a diminué à la faveur du Québec.

Veaux laitiers

- ➔ Nombre estimé de veaux laitiers du Québec mis en marché a augmenté de 5 %.
- ➔ Pour une quatrième année, le prix au Québec est supérieur à celui de l'Ontario.
- ⬆ Augmentation spectaculaire de 86 % des prix des bons veaux laitiers.
- ➔ Le prix des bons veaux aux États-Unis s'est démarqué en raison de la demande de veaux laitiers pour engraissement en bouvillons Holstein.

Les actions marquantes

Nouvelle convention

Une nouvelle Convention pour la vente de bovins de réforme et de veaux laitiers a été signée avec les deux associations d'encans. Elle est entrée en vigueur le 6 octobre 2014. On y retrouve des frais de service négociés jusqu'en 2017, la précision sur la responsabilité des encans à l'égard des animaux qui y transitent et l'ajout d'un protocole de biosécurité.

Cette entente établit un climat de discussion plus ouvert avec l'ensemble des encans du Québec. Pour les producteurs, la nouvelle convention constitue la base afin d'améliorer le système de mise en marché pour les années futures. Les faits saillants de la nouvelle convention sont disponibles au bovin.qc.ca.

Plans stratégiques

Bovins de réforme

Plusieurs actions qui découlent du plan stratégique du secteur bovin de réforme ont été amorcées : rencontres avec les différents abattoirs afin de préciser leurs besoins et d'identifier les modifications potentielles au système de mise en marché, amélioration des statistiques de la section Info-Prix du site Internet de la Fédération, diffusion de l'information concernant les règles sur divers produits pharmaceutiques (Canada vs États-Unis) avec la participation des encans. Des rencontres ont eu lieu avec des membres du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers (CMMBR), des intervenants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et des encans sur la question des animaux fragilisés. De plus, la visite d'un encan a permis de se familiariser avec la mise en marché.

Veaux laitiers

Une firme a été mandatée pour documenter les systèmes alternatifs de ventes d'animaux vivants au Canada, aux États-Unis et en Europe afin d'identifier les principales forces et faiblesses des différents systèmes. Ces travaux ont permis l'élaboration du projet pilote portant sur le classement des veaux laitiers à la Coopérative des encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent.

Une des cibles du plan stratégique est d'améliorer la qualité des veaux laitiers par le développement de documents d'information. Un carnet d'accompagnement a été produit et distribué en octobre 2014. En complément, un minicolloque « Pour des veaux laitiers en santé et de qualité » s'est tenu en décembre. Les acteurs de la filière (acheteurs de veaux laitiers, vétérinaires, producteurs de veaux lourds, etc.) ont échangé sur la qualité des veaux laitiers, les antibiotiques chez le veau, les normes proAction, les bonnes pratiques d'élevage à la ferme laitière, etc.

La production bovine, UNE PRÉSENCE INCONTOURNABLE

Des investissements importants pour des retombées significatives

Pour se maintenir et se développer, une ferme bovine investit chaque jour dans sa communauté.

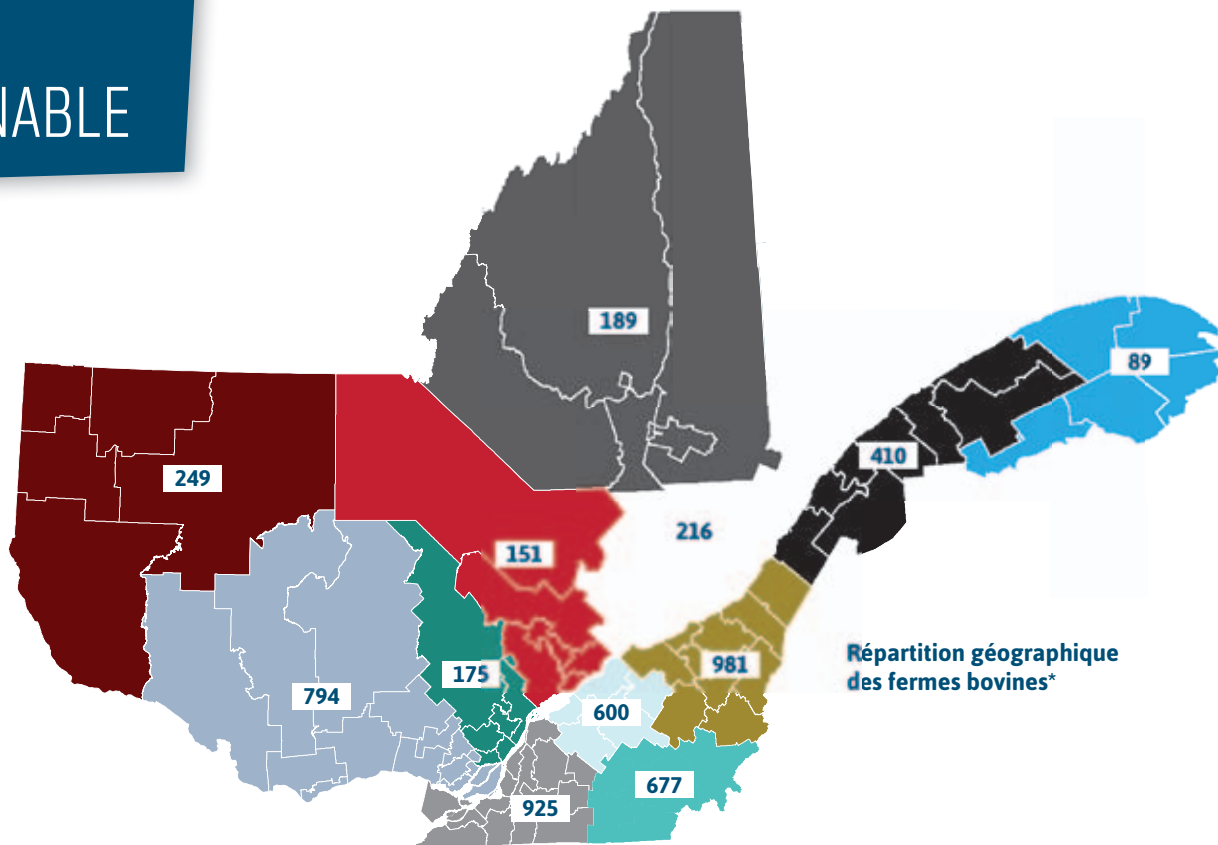
Les producteurs de bovins retiennent les services de vétérinaires, s'approvisionnent en matériaux à la quincaillerie du village, achètent leur moulée à la coopérative de la région, permettent à leurs employés de faire vivre leur famille, d'habiter la région, de la développer, de la maintenir et utilisent une multitude de services.

Ces dépenses annuelles totalisent sur chaque ferme

- Veaux d'embouche 115 000 \$
- Bouvillons d'abattage 2 900 000 \$
- Veaux de lait 770 000 \$
- Veaux de grain 533 000 \$

Une ferme québécoise sur cinq est impliquée en production bovine

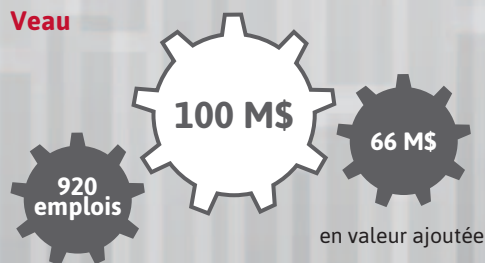
Cette proportion est encore plus importante dans les régions périphériques, alors qu'une ferme sur 2,5 est bovine !



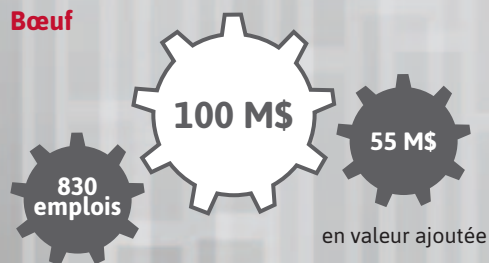
Saviez-vous ?

Chaque 100 M\$ investis en production bovine génère une valeur ajoutée et des emplois.

Veau



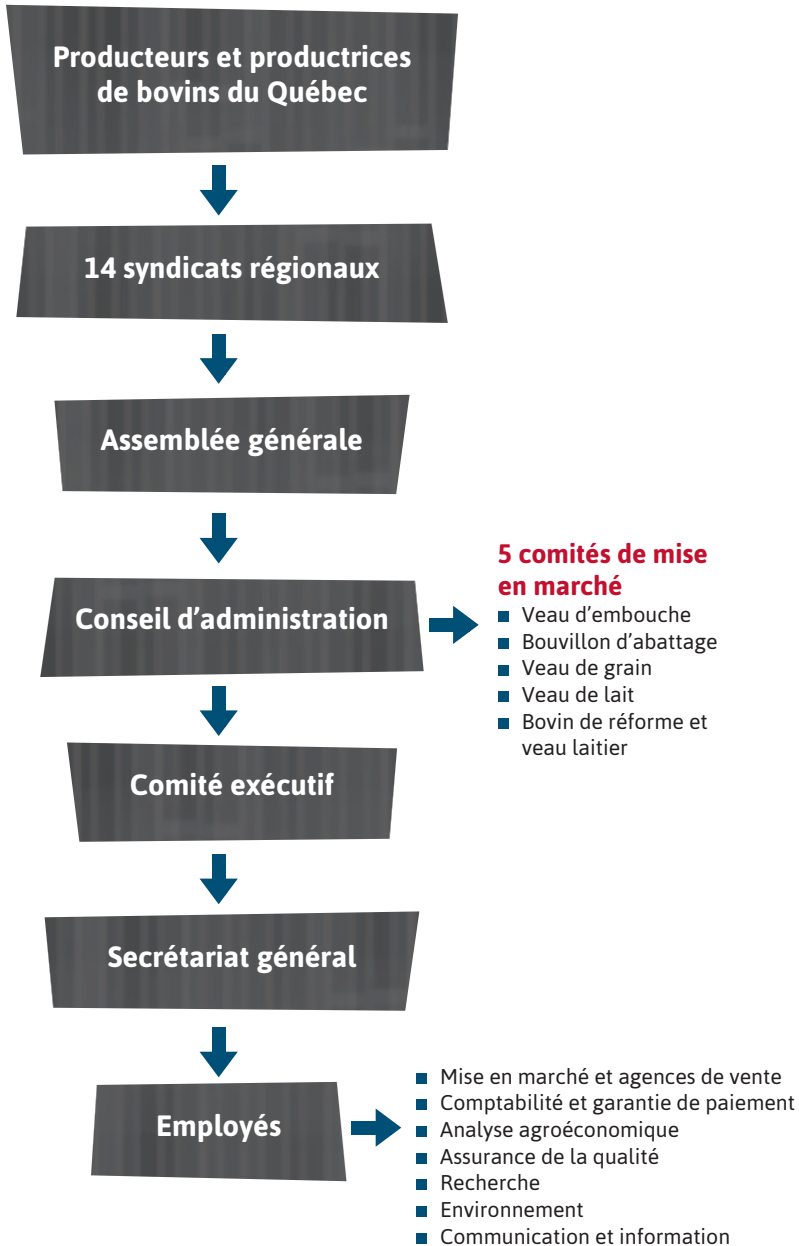
Bœuf



- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| ■ Abitibi-Témiscamingue | ■ Centre-du-Québec |
| ■ Mauricie | ■ Estrie |
| ■ Capitale-Nationale-Côte-Nord | ■ Montréal |
| ■ Gaspésie-Les Îles | ■ Lanaudière |
| ■ Bas-Saint-Laurent | ■ Outaouais-Laurentides |
| ■ Chaudière-Appalaches | ■ Saguenay-Lac-Saint-Jean |

*Les fermes laitières ne sont pas incluses.

Notre structure



Vos syndicats régionaux de producteurs de bovins

Les producteurs de bovins du Québec sont regroupés en syndicats régionaux. Chaque syndicat régional possède son propre conseil d'administration qui est élu parmi l'ensemble des producteurs de bovins pour une année. Cette représentation se décide lors des assemblées générales régionales.

Le président de la région siège au conseil d'administration provincial de la Fédération. En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats régionaux peuvent mettre en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins.

Dans chacune des régions, un secrétaire assure la planification et le suivi des activités courantes du syndicat. Voici leurs coordonnées :

Abitibi-Témiscamingue

Téléphone : 819 762-0833
Télécopieur : 819 762-0575
Président : Stanislas Gachet
Secrétaire : Mariève Migneault
mmigneault@upa.qc.ca

Bas-Saint-Laurent

Téléphone : 418 723-2424
Télécopieur : 418 723-6045
Président : Jacques Fortin
Secrétaire : Pierre Duchesne
pduchesne@upa.qc.ca

Capitale-Nationale-Côte-Nord

Téléphone : 418 872-0770
Télécopieur : 418 872-3386
Président : Martial Hovington
Secrétaire : Stéphanie Desrosiers
sdesrosiers@upa.qc.ca

Centre-du-Québec

Téléphone : 819 519-5838
Télécopieur : 819 415-0858
Président : J.-Alain Laroche
Secrétaire : France Trudel
ftrudel@upa.qc.ca

Chaudière-Appalaches Nord

Téléphone : 418 386-5588
Télécopieur : 418 228-3943
Président : Bertrand Bédard
Secrétaire : François Gamache
fgamache@upa.qc.ca

Chaudière-Appalaches-Sud

Téléphone : 418 228-5588
Télécopieur : 418 228-3943
Président : Sylvain Bourque
Secrétaire : François Gamache
fgamache@upa.qc.ca

Estrie

Téléphone : 819 346-8905
Télécopieur : 819 346-2533
Président : André Tessier
Secrétaire : Robert Trudeau
rtrudeau@upa.qc.ca

Gaspésie-Les Îles

Téléphone : 418 392-4466
Télécopieur : 418 392-4862
Président : Guy Gallant
Secrétaire : Marc Tétreault
mtetreault@upa.qc.ca

Lanaudière

Téléphone : 450 753-7486/87
Télécopieur : 450 759-7610
Président : André Ricard
Secrétaire : Claude Laflamme
claflamme@upa.qc.ca

Mauricie

Téléphone : 819 378-4033
Télécopieur : 819 371-2712
Président : Louis-Joseph Beaudoin
Secrétaire : Mylène Bourgeois
mbourgeois@upa.qc.ca

Montréal-Est

Téléphone : 450 774-9154
Télécopieur : 450 778-3797
Président : Jean-Marc Ménard
Secrétaire : Roch Guay
rguay@upamonteregie.ca

Montréal-Ouest

Téléphone : 450 454-5115
Télécopieur : 1 877 414-7870
Président : Kirk Jackson
Secrétaire : Katherine Montcalm
kmontcalm@upamonteregie.ca

Outaouais-Laurentides

Téléphone : 450 472-0440
Télécopieur : 450 472-8386
Président : Gib Drury
Secrétaire : Luc Fuoco
lfuoco@upa.qc.ca

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Téléphone : 418 542-5666
Télécopieur : 418 542-3011
Président : Gilles Murray
Secrétaire : Martin Gilbert
martingilbert@upa.qc.ca

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél.: **450 679-0530** • Téléc.: 450 442-9348
fpbq@upa.qc.ca

bovin.qc.ca

